



Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_24\_007

Objet du marché : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard – Lot n°8 « Menuiseries extérieures - Serrurerie ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard – Lot n°8 « Menuiseries extérieures - Serrurerie ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Restructuration de l'école élémentaire Guy Gérard- Lot n°8 « Menuiseries extérieures - Serrurerie ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

SARL GUYON GUSTAVE ET FILS - 53960 BONCHAMP

pour un montant de :

210 811,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 30 juillet 2024

Pour le Maire empêché, l'adjoint délégué,

Philippe ROUAULT.

A blue ink signature of Philippe Rouault is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE PACÉ' at the top and 'Ille et Vilaine' at the bottom, with a central emblem depicting a building and a sun.